

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 20 (1928)
Heft: 8

Artikel: Le 60me anniversaire d'Oscar Schneeberger
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

partie du salaire est payée à 6511 ouvriers et le salaire intégral est versé à 141,343 ouvriers pendant la durée des vacances. Mais, 1064 fabriques seulement accordent des vacances à tous les ouvriers et 2605 fabriques ne font bénéficier qu'une partie de leur personnel de ce bienfait pourtant si nécessaire. Il y a malheureusement encore 4459 fabriques dont les ouvriers ignorent ce que c'est que d'avoir des vacances payées. C'est beaucoup trop. Il serait temps que le législateur corrige cette injustice criante et que les organisations ouvrières par la cohésion de leurs membres et par un nombre d'affiliés toujours plus grand, soient à même de faire triompher cette juste revendication.

Le nombre et la proportion des femmes occupées par rapport à l'ensemble du personnel travaillant en fabrique se sont accrus. La quantité d'heures supplémentaires qui a été exigée des femmes est extraordinairement élevée.

Le nombre de jeunes gens des deux sexes s'est accru en proportion de l'augmentation du chiffre total du personnel occupé dans les fabriques. Le rapport des inspecteurs signale à ce propos aussi des contraventions aux prescriptions légales, en particulier au sujet de l'emploi de jeunes gens à des travaux interdits et au dépassement de la durée légale du travail.

En résumé, le rapport des inspecteurs fournit d'abondants renseignements, sa lecture offre un grand intérêt aux militants de nos organisations ouvrières. Nous n'avons qu'un regret: c'est que le cadre de notre revue ne nous permette pas d'en donner plus de détails.

Le 60^{me} anniversaire d'OSCAR SCHNEEBERGER.

Notre sympathique président a célébré le 5 août 1928 son 60^{me} anniversaire.

Fils d'une famille de petits paysans, notre ami naquit à Gerolfingen (canton de Berne) où il fréquenta les écoles primaires. Apprenti, puis ouvrier mécanicien, il s'intéressa de très bonne heure au mouvement ouvrier qui en était alors à ses premiers pas. Son dévouement, ses qualités de propagandiste et d'organisateur le distinguèrent bientôt à ses camarades qui lui confièrent d'importantes fonctions syndicales. Tout jeune homme, il travaille inlassablement à la centralisation des syndicats de la métallurgie, dont il voit la réalisation en 1898, et deux ans plus tard, le 1^{er} août 1900, la Fédération des métallurgistes lui confiait le premier poste de secrétaire permanent qu'elle venait de créer. La même année il entra au Conseil de ville.

Le 31 juillet 1910, Oscar Schneeberger était élu pour la première fois au comité de l'Union syndicale, dont il devenait en 1912 le président, poste qu'il occupa dès cette date sans interruption.

En 1917, notre ami quittait la F.O.M.H. pour prendre la direction de la police communale et les services d'hygiène de la ville fédérale que les électeurs venaient de lui confier après une lutte électorale mémorable. La même année, les électeurs de la capitale l'envoyèrent siéger au Conseil national. Oscar Schneeberger est aussi membre du Grand Conseil bernois depuis 1903 (avec une interruption de 3 mois en 1906). Il présida ce corps en 1925.

Il eut l'honneur de présider en 1919 à Berne le premier congrès reconstitutif de la Fédération syndicale internationale. C'est en cette qualité qu'il signa seul le document contenant les revendications ouvrières adressées à la Conférence de la paix d'où sortit le Bureau international du travail.

Rester en contact direct avec la classe ouvrière fut toujours pour lui un besoin. Il est encore aujourd'hui, malgré ses nombreuses et absorbantes fonctions politiques, à la tête du cartel syndical de la ville de Berne.

Nos bien vives félicitations au jubilaire.